

Commission consultative communale d'Intégration

PV 6 /2016

Réunion du 4 octobre 2016

Présents : Mmes Harf, Cuppini, Kastrinaki, Egilsdottir, MM. Ferreira Trindade, Lindbergh, Radoux, Sinikovic, Thomas, membres effectifs ;

Mmes Perez Aguilar, Timakova, Collignon-Yuan, MM. Weyland, Bisdorff, Hashemi Assassi, Luboya, Kollwelter, Surpless, membres suppléants ;

M. Probst, secrétaire.

Excusés : Mme Scott, MM. Portasio, Goldschmidt, Braun;

En présence de Mmes Kayser du service « Intégration et besoins spécifiques »;

1. Approbation du rapport de la réunion du 28 juin 2016.

Le rapport est approuvé.

2. La situation des sans-abri.

En présence de Monsieur Christof Mann, responsable du service jeunesse.

Entend Monsieur Mann exposant que le nombre des gens qui se trouvent dans la rue a tendance à augmenter, en raison du chômage, de la maladie etc ; qu'il y a lieu de citer trois types d'institutions :

a) Structures de nuit :

- Que « l'action hiver » est financé par le ministère de la famille ; qu'au Findel un hall a été aménagé avec 200 lits, du personnel de sécurité et quelques éducateurs ; quelque 830 personnes sont concernées par cette structure et en 2015 on a compté quelque 13.000 nuitées ; que des bus spéciaux fonctionnant en navette y amènent les intéressés ;
- Que le « Foyer Ulysse » est géré par Caritas, Accueil et Solidarité ; qu'il y a 64 lits avec réserve ; que le foyer fonctionne 24/24 heures et 7/7 jours ; qu'en 2015 il a accueilli 233 personnes différentes ; qu'une autorisation de séjour est requise pour y être admis ;
- Que « Abrigado » géré par le Comité National de la Défense Sociale s'adresse aux toxicomanes ; qu'il dispose d'une salle d'injection accessible la journée entière, mais pas la nuit, avec un échange de seringues et consultations offertes ; qu'il dispose également d'un asile de nuit avec 42 lits ; que la Ville finance trois postes de travail ; qu'en 2015 il y a eu quelque 13000 nuitées, et 1000 visiteurs ;

- Que la « Péitrusshaus » financée par le ministère de la Famille s'adresse aux mineurs ; qu'en 2015 on y a compté 85 nuitées et quelque 340 personnes différentes ;

b) structures de jour :

- que « le Courage » (Wet shelter) est une institution qui tolère la consommation de l'alcool et qui admet les chiens ; que fin octobre, cette structure déménagera au Dernier Sol ;
- que des conteneurs ont été installés dans la cour de la « Paterskirch » avec présence de streetworker ; qu'il y est permis de consommer de l'alcool doux, et les chiens sont admis ;
- que le « parachute » a été mis en place avec la collaboration des CFL dans l'enceinte de la gare ; qu'il s'agit d'un point de contact pour diriger les intéressés vers d'autres structures ;
- qu'il y a encore lieu de citer le « contact28 », la « Vollekskichen », et « Stemm vun der Strooss » ;

c) streetwork ;

qu'il s'agit de structures mobiles, fonctionnant depuis 2001, et financées par la Ville de Luxembourg, la Caritas, l'ASTI, Inter Actions et la Croix Rouge ; qu'actuellement 13 streetworkers sont employés par les 7 gestionnaires ; que les streetworkers se déplacent chez les personnes concernées ;

que finalement il mentionne encore le « Drop Inn », qui est une structure à la destination des prostituées ;

qu'au cours de la discussion qui s'engage suite à cet exposé, il est demandé si toutes les structures affichent complet, et s'il y a mélange avec les réfugiés ; qu'il semble qu'il n'y ait pas assez de structures, eu égard au fait que les sans-abri qui séjournent sur le territoire de la Ville proviennent aussi d'autres localités du pays ;

Entend Monsieur Mann complétant qu'un certain nombre de personnes préfèrent effectivement dormir dans la rue ; que les sans-abri se subdivisent en plusieurs sous-groupes, tels les toxicomanes, les alcooliques, les jeunes en fugue, les personnes avec des problèmes psychiatriques ; qu'il y a lieu de répondre de façon différenciée à ces problèmes divers ; que l'Etat ne veut pas offrir trop de structures afin de ne pas attirer trop de personnes ; que la panoplie de réponses aux problèmes paraît suffisant à ce moment ; que certains projets sont faits aussi avec les « Médecins du Monde » ; que certaines structures sont la porte d'entrée pour d'autres institutions, telle la « Wunnengshellef » ; qu'il faut savoir qu'il y a beaucoup de rechutes, car beaucoup de personnes n'arrivent pas à se libérer des structures primaires ; que certains ne veulent pas accepter de l'aide et que l'on ne peut pas les forcer ; que des structures spéciales sont prévues pour les réfugiés, mais

qu'il n'est pas exclu que l'un ou l'autre se retrouve parmi les sans-abri, dans le but de ne pas devoir retourner dans le pays d'origine ;

Monsieur Mann quitte la séance ;

3. Actions de sensibilisation et mobilisation pour l'inscription sur les listes électorales ;

- inscription sur les listes électorales :

Entend Madame Kayser informant que la campagne nationale n'est pas encore précisée en détail à ce moment ; que le Festival des Migrations peut assumer la fonction de multiplicateur ; qu'une formation peut être envisagée pour sensibiliser sous forme d'un appel aux multiplicateurs ;

Qu'elle rappelle qu'en 2014 la Ville avait adressé un courrier spécialisé rédigé en 4 langues à ceux qui peuvent s'inscrire (41.000); que la Ville a utilisé également des moyens de publicité interne, telle la publicité dans les autobus, les raiders des quartiers, et l'organisation d'une journée d'inscription au Bierger Center ;

Que depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions concernant le registre de la population, il n'y a plus lieu de présenter des certificats de résidence des différentes communes de résidence, ce qui facilite les formalités à accomplir ;

Que ceux qui ne s'inscrivent pas invoquent souvent l'argument de l'obligation du vote pour ne pas le faire ;

Entend la suggestion que la Ville élabore un flyer préconisant l'inscription à l'adresse des électeurs potentiels, expliquant la procédure de l'inscription, et disponible au Bierger Center ; qu'il y a lieu de rendre attentif au droit de vote actif et passif ; qu'il est encore proposé d'envoyer le courrier personnalisé à un moment plus précoce que le début de la campagne nationale; que des inscriptions pourraient se faire aussi lors du Festival des Migrations ; qu'il y a lieu d'examiner le flyer déjà existant afin de proposer une nouvelle version au collègue échevinal ;

Entend Madame Kayser observant qu'il faut examiner avec l'OLAI si un point central pour l'inscription est réalisable au festival ; que par ailleurs on propose à ceux qui s'adressent pour la première fois au Bierger Center de s'inscrire sur les listes électorales, mais qu'il faut savoir que ceux-ci ne sont souvent pas encore éligibles ; qu'elle répond à la question de savoir si une conférence spéciale est prévue, que tel n'est pas envisagé pour le moment ; que selon l'avis donné par la commission, ceci n'est pas prioritaire ;

Entend encore la suggestion d'utiliser la page facebook de la Ville pour inciter à l'inscription, surtout pour atteindre les jeunes, de recourir davantage à des supports comme le CityMag et les médias

sociaux, la presse et la télévision; que dans les associations sportives, des efforts pourraient être faits pour sensibiliser les parents des jeunes sportifs ; qu'une réunion avec les associations pourrait être organisée en vue de les informer étant donné que l'on constate encore un grand déficit au niveau de l'information ; qu'il ne faut pas oublier non plus les citoyens non communautaires ;

R e t i e n t qu'il y a lieu d'élaborer à court terme un flyer par la Ville pour propager l'inscription et de soumettre le projet aux membres de la commission pour aval;

- Actions de sensibilisation.

Concernant les actions de sensibilisation, uniquement l'action MusiqCITE, quatrième édition, sera proposée cette année, d'autres actions ayant la priorité. Actuellement, on attend l'appel à projet de l'OLAI et la commission approuve qu'un dossier dans ce sens soit déposé auprès de l'OLAI ;

4. Site cours de langue.

Entend Madame Kayser informant que plus de 800 personnes se sont inscrites aux cours de langue luxembourgeoise ; des documents sont distribués donnant des informations sur les cours de langue et la fréquentation du site ; que les organisateurs sont libres de s'y inscrire et qu'un grand nombre d'organismes privés y apparaissent en plus des associations ;

5. Divers.

- En présence de rappels concernant l'un ou l'autre problème en rapport avec les réfugiés dont la mise à l'ordre du jour est demandé, il est retenu de prévoir à l'ordre du jour des prochaines réunions un point « actualité concernant les réfugiés » ;
- Qu'il est rappelé que la commission devra donner son avis quant au PCI conformément aux dispositions du règlement grand-ducal concernant les CCCI, et ceci à un stade suffisamment tôt avant sa présentation au conseil communal ;
- Concernant la participation des enfants des réfugiés aux activités des foyers scolaires, ceci est le cas pour les foyers sur les sites où les enfants vont à l'école ; que s'il y a une liste d'attente, la priorité appartient aux résidents de la Ville ;

Prochaines réunions de la commission : 8 novembre et 15 décembre 2016 ;

Fin de la réunion

, Président

, Secrétaire.